RAPPORT ANNUEL 1987-1988

REXFOR

88-05596/

TABLE DES MATIÈRES

- Membres de la Direction
- Le Conseil d'administration
- Résultats consolidés pour les cinq derniers exercices
- Message du Président
- Rapport sur les activités
- Rapport du vérificateur général
- Bilan consolidé
- Résultats et bénéfices non répartis consolidés
- Notes complémentaires
- Sommaire des placements et des revenus de placements
- Bilan et Résultats sommaires des filiales
- Rapport sur les filiales
- Rapport sur les entreprises affiliées
- Représentation du marché de Rexfor
- Organigramme du Groupe Rexfor
- Les gestions des actifs

Monsieur Albert Côté
Ministre délégué aux Forêts
Hôtel du Gouvernement

Monsieur le Ministre,

Conformément aux dispositions de la Loi sur la Société de récupération, d'exploitation et de développement forestiers du Québec, art. 25, j'ai l'honneur de vous soumettre le rapport annuel pour l'exercice financier prenant fin le 31 mars 1988.

Veuillez agréer, monsieur le Ministre, l'assurance de ma très haute considération.

Le président du conseil d'administration

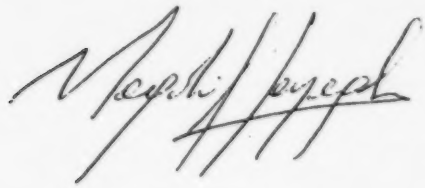

Magdi Sayegh

Québec, le 15 juin 1988

MEMBRES DE LA DIRECTION

Monsieur Robert C. Darveau
Président et chef de la direction

Monsieur Guy Veer
Adjoint au président

Monsieur Jean-Louis Caron
Vice-président au domaine forestier

Monsieur Maurice Moore
Vice-président aux pâtes et papiers

Monsieur Roger Morasse
Vice-président au domaine industriel

Monsieur Jean-Marie Pouliot
Vice-président au développement

Monsieur Yves Barrette
Directeur du service forestier

Monsieur Paul-A. Coulombe
Directeur des finances et de l'approvisionnement en biens et services

Monsieur Éric Girard
Directeur des ressources humaines

Monsieur Daniel Kirouac
Directeur des systèmes d'information de gestion

Monsieur Benoit Ouellette
Directeur des opérations forestières

Me Carol Turgeon
Conseiller juridique

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Monsieur Magdi Sayegh
Président du conseil
Président de Magdi Sayegh et associés inc.

Monsieur Alain Belzile
Administrateur
Avocat

Monsieur Jacques R. Légaré
Administrateur
Président de Traitement sous pression L.D. limitée

Monsieur André Poirier
Vice-président du conseil
Président de Carleton Automobiles limitée

Monsieur Robert C. Darveau
Administrateur
Président et chef de la direction de Rexfor

Madame Thérèse Sicard
Administratrice
Ingénieure forestier

Monsieur Marcel Baril
Administrateur
Président de Marcel Baril limitée

Monsieur Marcel Dulude
Administrateur
Maire de Saint-Bruno-de-Montarville

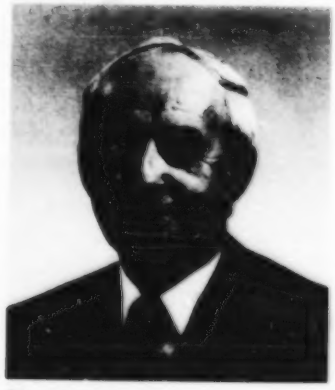

Monsieur Guy Veer
Secrétaire

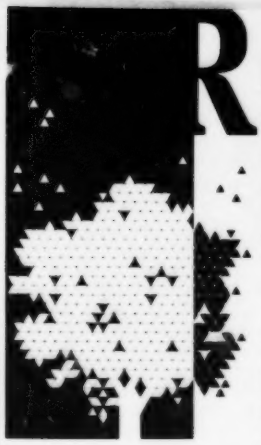

RÉSULTATS CONSOLIDÉS POUR LES CINQ DERNIERS EXERCICES

	1983-1984	1984-1985	1985-1986	1986-1987	1987-1988	TOTAL
	(000$)	(000$)	(000$)	(000$)	(000$)	**(000$)**
Revenus des opérations	85 228	132 031	133 826	155 214	157 899	**664 198**
Coût des opérations	79 126	127 481	13 205	145 696	151 697	**634 206**
Bénéfice brut	6 102	4 550	3 621	9 518	6 202	**29 992**
Frais de vente et d'administration	10 502	10 256	10 171	10 600	9 750	**51 279**
Frais financiers	2 679	4 624	4 731	4 189	3 871	**20 094**
Revenus de placements	(1 370)	(2 745)	(4 833)	(7 936)	(12 581)	**(29 465)**
Revenus divers	(719)	(1 096)	(1 209)	(571)	39	**(3 556)**
	11 092	11 039	8 860	6 282	1 079	**38 352**
Bénéfice (perte) avant postes suivants:	(4 990)	(6 489)	(5 238)	3 236	5 123	**(8 358)**
Impôts créditeurs			4 202	670	1 459	**6 331**
	(4 990)	(6 489)	(1 036)	3 906	6 582	**(2 027)**
Participations minoritaires		(8)	(1 116)	1 010	104	**(10)**
Bénéfice (perte) avant poste exceptionnel et postes extraordinaires	(4 990)	(6 497)	(2 152)	4 916	6 686	**(2 037)**
Poste exceptionnel		3 238			4 510	**7 748**
	(4 990)	(3 259)	(2 152)	4 916	11 196	**5 711**
Postes extraordinaires		3 784		(291)	4 399	**7 892**
Bénéfice net (perte nette)	(4 990)	525	(2 152)	4 625	15 595	**13 603**

MESSAGE DU PRÉSIDENT

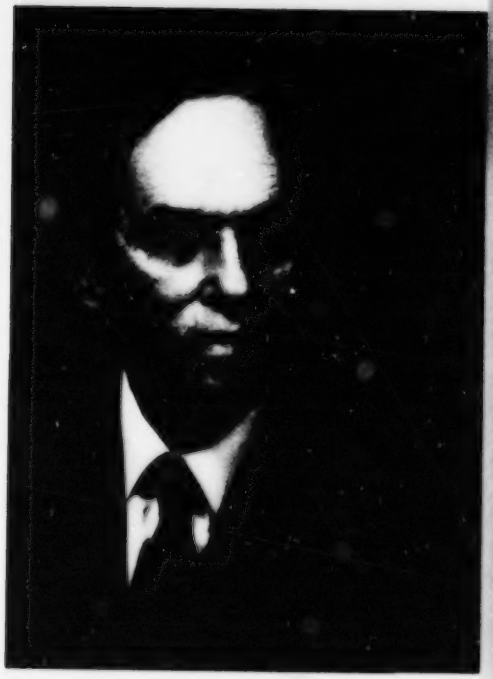

Le dernier exercice terminé le 31 mars 1988 a été marqué de plusieurs faits importants qui, dans leur ensemble, ont caractérisé la période de transition entre les orientations suivies par Rexfor au cours des dernières années et celles déjà esquissées en cours d'exercice, pour donner lieu en fin de mars à la formulation par le gouvernement du Québec de la réorientation du mandat de la Société.

L'année 1987-1988 a vu notamment le retrait de Rexfor de Papier Cascades (Cabano) inc. et de Scierie des Outardes enr., pendant que de nouveaux mandats gouvernementaux amenaient la Société à des activités à caractère sylvicole, comme la relance de Pépinière Baie-des-Chaleurs inc. et d'importants travaux sylvicoles dans le cadre d'un programme de création d'emplois dans la région de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine. Concurremment, les opérations courantes de la Société et de ses filiales étaient poursuivies telles que décrites dans le rapport d'activités contenu dans les pages de cette publication.

Les résultats financiers consolidés pour l'année écoulée montrent une progression considérable du bénéfice net, lequel s'inscrit à 15 595 000 $ en comparaison de 4 625 000 $ pour l'exercice 1986-1987. Le tableau des résultats consolidés pour les cinq dernières années détaille les postes créditeurs et débiteurs ayant généré ce bénéfice net exceptionnel pour l'année 1987-1988, établissant un accroissement de 237% sur le bénéfice de l'année antérieure.

L'actif de la Société s'élevait à 212 677 000 $ au 31 mars 1988, en hausse de 14% sur l'actif rapporté au 31 mars 1987 (187 118 000 $), alors que durant le dernier exercice l'avoir de l'actionnaire s'est accru de 117 010 000 $ à 135 105 000 $, soit une augmentation de 15%.

Au cours de 1987-1988, l'actionnaire a souscrit 2 500 000 $ au capital-actions de la Société portant à 107 500 000 $ la contribution du ministre des Finances au fonds social autorisé de 125 000 000 $ dans la Loi sur Rexfor révisée le 1er juillet 1984. Dans l'éventualité où le gouvernement définira une participation financière de Rexfor à des projets majeurs reliés au secteur forestier, la marge de manoeuvre entre le capital souscrit à date et le capital autorisé pourra s'avérer trop étroite et, en conséquence, nécessiter une nouvelle révision de la loi à ce chapitre.

Au tout début de l'année 1988-1989, le gouvernement a entériné la réorientation du mandat de Rexfor, telle que proposée par le Comité conjoint formé du ministre de l'Énergie et des Ressources, du ministre délégué aux Forêts et du ministre délégué aux Finances et à la Privatisation. En même temps, la Société a été requise par décret de préparer et de présenter, dans les plus brefs délais, un plan de développement couvrant les exercices financiers 1988-1989 à 1990-1991, en se basant sur le rapport du Comité conjoint. Les principales lignes du nouveau mandat de Rexfor sont présentées ailleurs dans ce rapport annuel.

Le présent exercice 1988-1989 verra donc Rexfor s'engager dans un virage vers ses nouvelles orientations, lesquelles l'amèneront progressivement à s'impliquer intensivement dans l'aménagement forestier, le développement et la promotion de technologies nouvelles reliées à la sylviculture, à l'utilisation et à la transformation du bois, de même que dans le développement des exportations des produits forestiers. En parallèle, Rexfor et ses filiales poursuivront et développeront leurs activités actuelles en se guidant sur les stratégies d'intervention définies dans la réorientation de la Société.

Globalement, Rexfor modifiera considérablement l'image qu'elle a projetée jusqu'à maintenant en s'adaptant le plus rapidement possible à un rôle de support à l'industrie et au développement économique et social dans le monde forestier. Rexfor restera à la disposition du gouvernement comme un outil d'intervention, soit pour redresser des entreprises en difficulté et maintenir des emplois en régions, soit pour participer à la réalisation de projets majeurs ayant un impact économique et social important et pour lesquels l'aide de l'État est requise.

C'est résolument tournée vers l'avenir et ses nouveaux objectifs que la Société élabore actuellement son plan de développement et se prépare à modifier sensiblement son image et ses structures de fonctionnement, dans le sens qui lui est indiqué par le gouvernement. Je suis confiant que tout le personnel de Rexfor apportera son entière collaboration à la mise en place et à la réalisation de notre prochain plan de développement.

Pour l'année terminée faisant l'objet de ce rapport annuel, j'adresse mes remerciements à tous les membres du personnel ainsi qu'aux administrateurs qui ont contribué aux résultats obtenus et qui ont offert leur support à la direction de la Société.

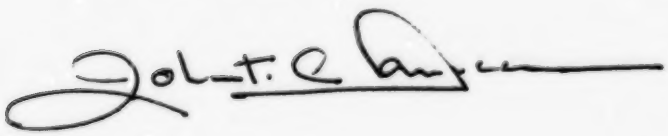

Robert C. Darveau

RAPPORT SUR LES ACTIVITÉS

EXPLOITATIONS FORESTIÈRES ET APPROVISIONNEMENT EN BOIS

En 1987-1988, les exploitations forestières de la Société et de ses filiales ont procuré un emploi à près de 1 500 travailleurs au Québec.

Au total, 2 181 000 mètres cubes de bois ont été récoltés. De ce nombre, 1 153 000 mètres cubes proviennent des opérations effectuées par la Société comparativement à 1 028 000 mètres cubes par les filiales. La Société et les filiales ont confié 54% de leur récolte à des entrepreneurs privés et à des coopératives forestières.

Ces récoltes de bois ont permis l'alimentation des usines de Les Produits forestiers Bellerive Ka'N'Enda inc., Scierie Grand Remous enr., Les Bois de l'Est du Québec (1986) inc., Scierie des Outardes enr. et Cascades (Port-Cartier) inc.

Les opérations forestières du Groupe ont de plus assuré l'approvisionnement de plusieurs autres entreprises. Ainsi, 80 000 tonnes métriques anhydres de copeaux ont été acheminées à l'usine de Panval inc. Pour sa part, Les Produits forestiers Bellerive Ka'N'Enda inc. a livré à Panfibre inc. 20 000 tonnes métriques anhydres de fibre de bois et 12 500 tonnes métriques anhydres de combustible ligneux à Énerpan inc.

Conformément au mandat qui lui a été confié, la Société a exécuté une partie de la récolte et s'est occupée de la vente de tous les bois récoltés dans la forêt domaniale des Appalaches.

Volume de bois récolté

	(mètres cubes)	(essences)
Opérations forestières de la Société		
Division Appalaches	136 000	sapin, pin gris, épinette
Division Baie-Comeau	857 000	sapin, pin gris, épinette
Division Port-Cartier	160 000	sapin, pin gris, épinette
	1 153 000	
Opérations forestières des filiales		
Les Produits forestiers Bellerive Ka'N'Enda inc.	78 000	bouleau jaune
Scierie Grand Remous enr.	335 000	sapin, pin gris, épinette, pin blanc et pin rouge
Les Bois de l'Est du Québec (1986) inc.	615 000	sapin, pin gris, épinette
	1 028 000	
TOTAL	**2 181 000**	

REXFOR ET LE NOUVEAU RÉGIME FORESTIER

À compter du 1er avril 1987, Rexfor et ses filiales se sont engagées plus à fond dans l'aménagement forestier, conformément à la nouvelle loi sur les forêts.

Chez les filiales, des travaux de coupe avec protection de la régénération résineuse ont été effectués dans les territoires d'intervention de Scierie Grand Remous enr. et de Les Bois de l'Est du Québec (1986) inc. L'application de ce traitement sylvicole permet d'assurer la remise en production immédiate des sites exploités là où la régénération naturelle est suffisamment abondante et bien distribuée.

Pour leur part, Les Produits forestiers Bellerive Ka'N'Enda inc. ont utilisé la coupe à diamètre limite avec dégagement d'arbres feuillus d'avenir. Cette façon de faire conduit à la récolte des tiges d'essences et de qualité recherchées, tout en dégageant les arbres de belle venue dans les forêts mélangées et feuillues. Les arbres qui ont été coupés ont servi à approvisionner les usines de sciage et de déroulage de l'entreprise ainsi que l'usine de panneaux de fibres de densité moyenne de Panfibre inc.

Afin de répondre plus adéquatement aux exigences de la Loi sur les forêts, la Société a mis sur pied un service forestier qui a pour but premier d'assister les filiales et la Société dans la planification des opérations forestières à moyen et long terme et d'assurer le contrôle de la qualité de ces opérations. La direction des opérations forestières de la Société et les filiales continueront, de leur côté, à s'occuper des activités d'exécution et de planification à court terme qui y sont reliées.

Conséquemment aux nouvelles orientations de Rexfor portant sur l'aménagement de la ressource forestière, le Service forestier est appelé à devenir un rouage des plus importants de ce secteur d'activités.

TRAVAUX SYLVICOLES SPÉCIAUX

En plus de ses opérations régulières, Rexfor, de concert avec le ministère de l'Énergie et des Ressources, a mis sur pied à l'été 1987 un programme de création d'emplois temporaires dans les comtés de Matane, Matapédia, Gaspé, Bonaventure et des Îles-de-la-Madeleine.

Les buts du programme étaient d'une part, de procurer un emploi à plusieurs travailleurs d'une région économiquement faible et où le taux de chômage est particulièrement élevé et, d'autre part, de restaurer des forêts endommagées par la tordeuse des bourgeons de l'épinette.

Au total, 15 projets sylvicoles ont été réalisés entre le 28 août et le 30 octobre 1987 et ont procuré un emploi à 255 travailleurs. Ces projets ont surtout consisté en travaux sylvicoles précommerciaux.

Ce programme de création d'emplois a représenté des déboursés de l'ordre de 2 000 000 $.

Toujours dans le cadre d'un mandat du ministère de l'Énergie et des Ressources, Rexfor a procédé à des travaux de pulvérisation terrestre de phytocides dans la forêt domaniale des Appalaches. Le but de l'opération était d'éliminer la présence d'essences indésirables à l'intérieur de jeunes plantations d'épinettes. En tout, 550 hectares de forêt compris dans les comtés de Montmagny et de l'Islet ont été traités.

ASSISTANCE AUX ENTREPRISES

Au cours de l'année 1987-1988, Rexfor a étudié le dossier de plusieurs entreprises qui désiraient une aide soit pour améliorer leur rentabilité soit pour démarrer leurs opérations.

Plusieurs de ces dossiers sont présentement en cours. Ils concernent Scierie Saint-Alphonse inc., une scierie de la Gaspésie, Les Produits Cabois inc. s'orientant vers la fabrication de bois de parquets et, en dernier lieu, la compagnie Sovebois inc., une entreprise spécialisée dans la transformation du bois d'oeuvre résineux de petites dimensions.

STRUCTURE ADMINISTRATIVE

Dans le but d'améliorer la qualité de l'administration et d'en réduire les coûts, certains changements ont été apportés à la structure administrative de la Société.

Tout d'abord, l'implantation d'une Direction de l'approvisionnement en biens et services en mai 1987, a permis l'instauration et le développement d'un système fonctionnel sur le plan des achats et des services professionnels et autres. Visant l'efficacité des opérations et l'économie, ce système sera éventuellement étendu à l'ensemble des filiales du Groupe après une période de rodage au siège social.

Du côté de la gestion financière, les deux services comptables de la Société, soit celui du Domaine forestier et celui de l'Administration et Finances, ont été fusionnés en février 1988. Cette réorganisation effectuée en vue d'alléger les procédures administratives a nécessité une restructuration des activités comptables et a entraîné une nouvelle répartition des tâches pour les effectifs concernés.

Rappelons également la création du Service forestier central pour le Groupe Rexfor qui désormais est responsable de la planification des opérations forestières de la Société et de ses filiales et du contrôle de la qualité des travaux en forêt.

RELATIONS AVEC LES EMPLOYÉS

Pendant la dernière année financière, la direction des ressources humaines a poursuivi le programme de formation continue pour le personnel de supervision, amorcé il y a deux ans. En 1987-1988, 63 contremaîtres de premier niveau et 18 contremaîtres de deuxième niveau ont complété le programme.

En ce qui a trait à la santé et sécurité au travail, de nombreux efforts ont été apportés afin de conscientiser davantage les gestionnaires et les employés à la prévention.

Conformément à la Loi sur la protection des non-fumeurs dans certains lieux publics, Rexfor a défini des modalités d'application pour ses établissements et a pris les dispositions nécessaires pour les faire respecter.

Au chapitre des relations de travail, tout s'est déroulé normalement et aucun arrêt de travail n'est venu perturber les opérations de la Société et de ses filiales.

NOMBRE DE TRAVAILLEURS OCCUPANT UN EMPLOI RATTACHÉ DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT À REXFOR

Rexfor	
Siège social	85
Divisions forestières	567
Filiales	872
Entrepreneurs forestiers	900
	2 424
Compagnies affiliées (participation de 50% et moins)	
Panneaux P.F.P. inc. et filiales	750
Cascades (Port-Cartier) inc.	155
Forex inc.	693
Tembec inc. et filiales	1 200
F.F. Soucy inc. et associés	380
Pépinière Baie-des-Chaleurs inc.	6
	3 184
Total	**5 608**

RAPPORT DU COMITÉ DE VÉRIFICATION
Sainte-Foy, le 2 juin 1988

Monsieur Magdi Sayegh
Président du Conseil d'administration de Rexfor
1195, rue de Lavigerie
Sainte-Foy, QUÉBEC
G1V 4N3

Monsieur le Président,

En accord avec mes collègues, que je remercie de leur collaboration et de leurs conseils judicieux, j'ai recommandé au conseil d'administration d'adopter les états financiers ci-après.

Le comité de vérification continuera son travail de la meilleure façon en essayant de profiter au maximum des précieux conseils de nos firmes d'experts et des recommandations pertinentes suite à la vérification intégrée.

Vous assurant de notre appui, veuillez agréer, monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

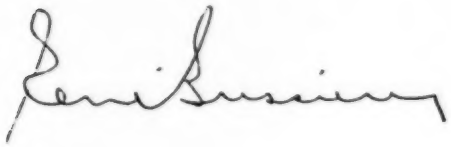

René Bussières
Président du comité de vérification

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1988

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

J'ai vérifié le bilan consolidé de la Société de récupération, d'exploitation et de développement forestiers du Québec — REXFOR au 31 mars 1988 ainsi que l'état consolidé des résultats, l'état consolidé des bénéfices non répartis et l'état consolidé de l'évolution de la situation financière de l'exercice terminé à cette date. Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

À mon avis, ces états financiers consolidés présentent fidèlement la situation financière de la Société au 31 mars 1988 ainsi que les résultats de ses opérations et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus, appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Le vérificateur général du Québec,
Rhéal Chatelain, F.C.A.

Québec, le 2 juin 1988

BILAN CONSOLIDÉ

REXFOR
(L.R.Q., chapitre S-12)
AU 31 MARS 1988

ACTIF	1988	1987
	(000 $)	(000 $)
À court terme		
Encaisse et dépôts à terme	**17 736**	5 579
Débiteurs et intérêts courus	**13 658**	8 501
Subventions et crédits d'impôts à recevoir	**229**	1 175
Stocks (note 4)	**24 712**	18 694
Frais payés d'avance	**612**	537
Versements à recevoir sur placements (note 5)	**44**	2 555
	56 991	37 041
Placements (note 5)	**99 794**	96 142
Immobilisations (note 6)	**53 644**	51 315
Autres éléments d'actif (note 7)	**2 248**	2 620
	212 677	187 118

Pour le Conseil d'administration

Magdi Sayegh

Robert C. Darveau

PASSIF	1988	1987
	(000 $)	(000 $)
À court terme		
Avances bancaires (note 8)	**10 545**	7 651
Créditeurs et frais courus	**14 250**	11 267
Versements sur la dette à long terme (note 9)	**1 214**	1 399
	26 009	20 317
Dette à long terme (note 9)	**37 525**	33 274
Aide gouvernementale reportée	**12 864**	13 830
Impôts reportés	**—**	1 421
Participations minoritaires	**1 174**	1 266
	77 572	70 108
AVOIR DE L'ACTIONNAIRE		
Capital-actions (note 10)		
Autorisé: 1 250 000 actions d'une valeur nominale de 100 $ chacune		
Émis et payé: 1 075 000 actions (1987: 1 050 000 actions)	**107 500**	105 000
Surplus d'apport (note 11)	**4 927**	4 927
Bénéfices non répartis	**22 678**	7 083
	135 105	117 010
	212 677	187 118

Engagements et éventualités (note 16)

Événement postérieur à la date du bilan (note 18)

RÉSULTATS ET BÉNÉFICES NON RÉPARTIS CONSOLIDÉS

DE L'EXERCICE
TERMINE
LE 31 MARS 1988

	1988	1987
	(000 $)	(000 $)
Revenus des opérations (note 12)	157 899	155 214
Coûts des opérations	151 697	145 696
Bénéfice brut	6 202	9 518
Frais de vente et d'administration	9 750	10 600
Frais financiers (note 13)	3 871	4 189
Revenus de placements (note 14)	(12 581)	(7 936)
Dépenses diverses (Revenus divers)	39	(571)
	1 079	6 282
Bénéfice avant postes suivants:	5 123	3 236
Impôts créditeurs (note 15)	1 459	670
Gain sur vente de placements	4 510	—
Participations minoritaires	104	1 010
Bénéfice avant poste extraordinaire	11 196	4 916
Poste extraordinaire		
Quote-part du gain relatif à la vente d'une division d'une société satellite, moins les impôts s'y rapportant	4 399	—
Autre	—	(291)
	4 399	(291)
Bénéfice net	15 595	4 625
Bénéfices non répartis au début	7 083	2 458
Bénéfices non répartis à la fin	22 678	7 083

ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

DE L'EXERCICE
TERMINE
LE 31 MARS 1988

	1988	1987
	(000 $)	(000 $)
Activités d'exploitation		
Bénéfice avant poste extraordinaire	**11 196**	4 916
Éléments ne modifiant pas les liquidités		
Amortissements	**4 131**	4 331
Gains sur aliénations d'actifs	**(4 720)**	(354)
Participation dans les résultats de sociétés satellites	**(5 426)**	(2 753)
Participations minoritaires	**(104)**	(1 010)
Impôts reportés	**(1 476)**	(380)
Autres	**(315)**	(532)
Fonds générés par les opérations	**3 286**	4 218
Variation des actifs et passifs à court terme hors liquidités	**(6 189)**	15 325
Fonds (absorbés) générés par les activités d'exploitation	**(2 903)**	19 543
Activités de financement		
Émission de capital-actions	**2 500**	27 000
Addition à la dette à long terme	**7 068**	8 327
Aide gouvernementale reçue	**49**	1 513
Participations minoritaires	**12**	4
	9 629	36 844
Remboursement de la dette à long terme	**(2 983)**	(5 557)
Fonds générés par les activités de financement	**6 646**	31 287
Activités d'investissement		
Acquisitions:		
Immobilisations	**(8 013)**	(7 827)
Placements	**(8 987)**	(35 519)
Autres éléments d'actif	**(722)**	(864)
Liquidités obtenues en excédent du coût d'acquisition d'une filiale	**—**	1 899
	(17 722)	(42 311)
Produits des aliénations:		
Immobilisations	**163**	1 123
Placements	**23 079**	1 970
Autres éléments d'actif	**—**	785
Disposition d'une filiale incluant son endettement bancaire	**—**	5 206
	23 242	9 084
Fonds générés (absorbés) par les activités d'investissement	**5 520**	(33 227)
Augmentation des liquidités au cours de l'exercice	**9 263**	17 603
Endettement bancaire au début	**(2 072)**	(19 675)
Liquidités (endettement bancaire) à la fin	**7 191**	(2 072)

Les liquidités de la Société comprennent l'encaisse et les dépôts à terme diminués des avances bancaires.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

1. CONSTITUTION ET OBJETS

La Société de récupération, d'exploitation et de développement forestiers du Québec — REXFOR est une société à fonds social dont toutes les actions sont détenues par le gouvernement du Québec. Selon sa loi constitutive, elle a pour objets:

— de récupérer et d'exploiter toute agglomération de bois du domaine public que lui désigne le gouvernement et d'exécuter ou diriger les recherches nécessaires à ces fins;

— de revaloriser, par toute mesure sylvicole appropriée, de conserver et de protéger les forêts et les terrains à vocation forestière qui lui sont indiqués par le gouvernement;

— de stimuler l'implantation et le développement de l'industrie forestière ainsi que la création d'emplois nouveaux.

2. CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers consolidés de REXFOR, fondés sur les meilleurs jugements et estimations de la direction, ont été préparés selon les principes comptables généralement reconnus dans le cadre des conventions comptables qui se résument comme suit:

Principes de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de REXFOR, ceux de ses filiales ainsi que la quote-part de chacun des éléments de l'actif, du passif, des revenus et des dépenses des entreprises en participation.

Filiales en propriété exclusive:
Proforêt inc. et ses filiales
Les Produits forestiers Bellerive Ka'N'Enda inc.
Énerbois inc.
Gestion 1195 inc.
Les Entreprises Matabois ltée
2168-3768 Québec inc.
Énerpan inc.

Autre filiale:
Lignarex inc. (participation 65%)

Entreprises en participation:
Scierie des Outardes enr.
Scierie Grand Remous enr.

Stocks

Les stocks de bois, de fournitures et de carburant sont évalués au moindre du coût, selon la méthode de l'épuisement successif ou du coût moyen, et de la valeur de réalisation nette ou de la valeur de remplacement.

Le coût comprend la matière première, la main-d'oeuvre directe et les frais généraux de fabrication déduction faite, le cas échéant, de la valeur nette de réalisation des sous-produits.

Placements

REXFOR comptabilise ses placements à la valeur de consolidation lorsque sa participation dans les titres comportant droit de vote d'une société émettrice lui permet d'exercer à l'égard de cette société satellite une influence sensible sur les décisions financières et administratives.

La participation dans une société en commandite est comptabilisée également à la valeur de consolidation.

Les autres placements sont comptabilisés à la valeur d'acquisition diminuée de toute moins-value de nature permanente. La provision pour perte éventuelle sur prêts et avances est établie selon la méthode de l'analyse des cas spécifiques.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût d'acquisition. Le coût des immobilisations construites par REXFOR pour son propre usage comprend les matériaux, la main-d'oeuvre directe, une part des frais généraux et les frais financiers engagés durant la construction.

L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire. Les taux annuels suivants sont utilisés et varient selon la vie utile des biens. Cependant, durant la fermeture temporaire d'usines ou de divisions forestières, les immobilisations reliées directement à la production ne sont pas amorties.

	Taux
Aménagements de terrains	de 2,50% à 10,00%
*Chemins en forêt	de 10,00% à 33,33%
Bâtisses et camps en forêt	de 2,50% à 33,33%
Machinerie et équipement	de 6,67% à 20,00%
Équipement informatique	20,00%
Matériel roulant	de 10,00% à 33,33%

* Certaines filiales amortissent les chemins en forêt en fonction du volume coupé dans l'année par rapport au volume total à couper.

Autres éléments d'actif

L'amortissement des frais de démarrage, de premier établissement et de développement des logiciels informatiques est calculé selon la méthode linéaire au taux de 20%. Les frais préliminaires reliés à l'étude des différents projets sont différés pour ensuite être soit imputés aux opérations ou capitalisés selon les résultats de ces études.

L'excédent du prix d'achat des actions sur la valeur comptable de l'actif net acquis est amorti aux résultats sur une période de 20 ans.

Les terrains, bâtisses, machinerie et équipement destinés à la revente sont évalués au moindre du coût amorti ou de la valeur nette de réalisation.

Aide gouvernementale reportée
Les subventions pour l'acquisition d'immobilisations et pour la création d'emplois sont comptabilisées comme aide gouvernementale reportée et sont présentées au passif. Les subventions pour l'acquisition d'immobilisations sont virées aux résultats selon la même méthode et les mêmes taux d'amortissement que les immobilisations subventionnées. Quant à celles reliées à la création d'emplois, elles sont virées aux résultats au fur et à mesure de la réalisation des conditions rattachées à ces subventions.

Conversion en devises étrangères
Les éléments d'actif et de passif exprimés en devises étrangères sont convertis en dollars canadiens selon le cours en vigueur à la date du bilan. Les gains ou pertes non réalisés sur le change étranger sont imputés aux opérations de l'exercice.

3. CONSOLIDATION PROPORTIONNELLE DES ENTREPRISES EN PARTICIPATION

Au 31 mars 1988, la quote-part de chacun des éléments de l'actif, du passif, des revenus et des dépenses des entreprises en participation Scierie des Outardes enr. et Scierie Grand Remous enr., comptabilisée selon la méthode de la consolidation proportionnelle, se compose comme suit:

	1988	1987
	(000 $)	(000 $)
Actif	**27 329**	25 802
Passif	**24 146**	23 027
Revenus	**49 750**	48 393
Dépenses	**49 342**	47 661

4. STOCKS

	1988	1987
	(000 $)	(000 $)
Bois en grume	**17 933**	11 426
Bois d'oeuvre	**4 639**	5 173
Autres bois	**402**	396
Fournitures et carburant	**1 738**	1 699
	24 712	18 694

5. PLACEMENTS

		1988	1987
		(000 $)	(000 $)
— À la valeur de consolidation			
Participation dans une société en commandite		**3 000**	3 000
Quote-part dans les bénéfices non répartis depuis la date d'acquisition		**2 586**	2 141
		5 586	5 141
Participations dans des sociétés satellites		**72 908**	72 177
Quote-part dans les bénéfices non répartis depuis la date d'acquisition		**8 818**	5 939
	(a)	**81 726**	78 116
		87 312	83 257
— À la valeur d'acquisition			
Actions privilégiées		**108**	108
Prêts hypothécaires		**145**	145
Obligations et débentures		**11 534**	11 082
Prêts et avances			
avec intérêts		**112**	211
sans intérêts		**700**	2 125
Dépôts à terme		**—**	2 000
Autres		**46**	39
		12 645	15 710
Provision pour perte éventuelle sur prêts et avances		**119**	270
		12 526	15 440
		99 838	98 697
Versements à recevoir au cours du prochain exercice		**44**	2 555
		99 794	96 142

(a) Ce montant comprend un placement inscrit à 17 000 000 $ dont la valeur boursière est de 23 436 000 $.

6. IMMOBILISATIONS

	1988			1987
	Coût	Amortissement accumulé	Net	Net
	(000 $)	(000 $)	(000 $)	(000 $)
Terrains et aménagements	2 365	300	2 065	2 149
Chemins en forêt	4 403	2 222	2 181	2 339
Bâtisses et camps en forêt	16 562	4 904	11 658	11 230
Machinerie et équipement	46 943	14 377	32 566	29 179
Équipement informatique	1 114	722	392	554
Matériel roulant	5 083	2 876	2 207	2 435
Construction en cours	2 265	—	2 265	3 285
	78 735	25 401	53 334	51 171
Immobilisations détenues en vertu de contrats de location-acquisition				
— Machinerie et équipement	106	6	100	—
— Matériel roulant	254	44	210	144
	79 095	25 451	53 644	51 315

La dépense d'amortissement des immobilisations de l'exercice s'élève à 4 246 000 $ (4 296 000 $ en 1986-1987) déduction faite de l'amortissement de l'aide gouvernementale reportée au montant de 942 000 $ (973 000 $ en 1986-1987).

7. AUTRES ELEMENTS D'ACTIF

	1988	1987
	(000 $)	(000 $)
Frais de démarrage et de premier établissement — au coût amorti	415	383
Frais de développement des logiciels informatiques — au coût amorti	346	427
Coût des études reliées aux projets d'investissements	423	762
Excédent du prix d'achat des actions sur la valeur comptable de l'actif net acquis — au coût amorti	367	391
Terrains, bâtisses, machinerie et équipement destinés à la revente	62	62
Dépôt — Commission de la santé et de la sécurité du travail	510	510
Autres	125	85
	2 248	2 620

8. AVANCES BANCAIRES

Des comptes débiteurs et des stocks sont donnés en garantie de certaines avances bancaires.

9. DETTE À LONG TERME	1988	1987
	(000 $)	(000 $)
Rexfor		
Avances du gouvernement du Québec:		
— Sans intérêt pour le financement de l'accord intervenu le 17 août 1971 avec Les Industries I.T.T. du Canada ltée, remboursables entre les années 1997 et 2000:		
Solde des avances au montant de 13 680 000 $, à la valeur actualisée au taux de 11,5% l'an	**4 128**	3 702
— Avec intérêts capitalisés au taux préférentiel bancaire plus 1%, sans modalité de remboursement	**3 152**	2 885
— Avec intérêts au taux préférentiel bancaire plus ½%	**—**	1 706
Autre		
— Emprunt, taux d'intérêt variable, remboursable le 30 avril 1991	**7 500**	7 500
Gestion 1195 inc.		
— Emprunts hypothécaires, 11¾%, remboursables par versements mensuels de 22 000 $ comprenant capital et intérêts, échéant le 1er septembre 1990	**2 022**	2 056
Énerbois inc.		
— Acceptation bancaire, 8,50%, remboursable par versements annuels minimums de 300 000 $, calculés en fonction d'un amortissement de 10 ans	**400**	700
Les Produits forestiers Bellerive Ka'N'Enda inc.		
— Crédit rotatif, portant intérêt au taux préférentiel bancaire, renouvelable annuellement à partir d'avril 1990 ou convertible en prêt à terme portant intérêt au taux préférentiel bancaire majoré de ¼% les deux premières années et de ¾% par la suite, remboursable en 60 versements mensuels égaux et consécutifs, garanti par une obligation de première hypothèque	**1 560**	1 729
Scierie des Outardes enr.		
— Crédits rotatifs de deux ans, renouvelables annuellement pour une année additionnelle, pouvant être remboursés par la suite sur une période de cinq ans, au taux préférentiel des prêteurs	**7 200**	7 200
— Crédit spécial rotatif, taux préférentiel bancaire, renouvelable annuellement	**720**	720
Scierie Grand Remous enr.		
— Emprunt, taux d'intérêt variable, remboursable par versements trimestriels de 150 000 $, échéant en 1992	**2 700**	3 300
Proforêt inc.		
— Acceptations bancaires, taux de base, renouvelables annuellement	**6 000**	2 000
Énerpan inc.		
— Emprunt à terme, taux variable, remboursable par versements trimestriels de 69 000 $ à compter du 30 octobre 1989	**2 200**	—
Autres — moins de 500 000 $	**1 157**	1 175
	38 739	34 673
Versements échéant au cours du prochain exercice	**1 214**	1 399
	37 525	33 274

Certains actifs sont donnés en garantie des dettes bancaires.

Les remboursements de capital à prévoir au cours des cinq prochains exercices s'établissent comme suit:

1988-1989 — 1 214 000 $, 1989-1990 — 1 094 000 $, 1990-1991 — 3 001 000 $, 1991-1992 — 8 376 000 $, 1992-1993 — 575 000 $.

10. CAPITAL-ACTIONS

Au cours de l'exercice, la Société a reçu 2 500 000 $ en paiement de 25 000 actions, portant son capital-actions émis et payé à 107 500 000 $.

Le solde du capital-actions autorisé et non souscrit, soit 17 500 000 $, sera payé en un ou plusieurs versements avec l'approbation préalable du gouvernement aux conditions qu'il déterminera.

11. SURPLUS D'APPORT

Le surplus d'apport représente essentiellement l'annulation, le 20 juin 1973, d'avances consenties par le gouvernement du Québec.

12. VENTES À L'EXPORTATION

Les revenus des opérations comprennent les ventes à l'exportation suivantes:

	1988	1987
	(000 $)	(000 $)
Aux États-Unis	**11 373**	20 367
En Europe	**21 034**	13 645
	32 407	34 012

13. FRAIS FINANCIERS

	1988	1987
	(000 $)	(000 $)
Intérêts sur la dette à long terme	**3 029**	3 448
Autres intérêts	**842**	741
	3 871	4 189

14. REVENUS DE PLACEMENTS

	1988	1987
	(000 $)	(000 $)
Intérêts sur encaisse et dépôts à terme	**866**	156
Intérêts sur prêts, avances et obligations	**3 243**	2 852
Quote-part dans les bénéfices nets d'une société en commandite et des sociétés satellites	**8 472**	4 828
Dividende	**—**	250
	12 581	8 086
Augmentation de la provision pour perte éventuelle sur prêts et avances	**—**	150
	12 581	7 936

15. IMPÔTS CRÉDITEURS

Les impôts créditeurs sont constitués de 1 459 000 $ de crédits d'impôts reliés à des pertes fiscales d'opération d'une filiale.

16. ENGAGEMENTS ET EVENTUALITÉS

— Rexfor a signé avec une de ses sociétés satellites un contrat d'approvisionnement de 426 000 mètres cubes annuellement pour les six prochaines années.

— REXFOR est poursuivie pour un montant de 2 600 000 $ pour dommages relativement au retrait de son offre d'achat des actifs d'un groupe d'entreprises. Un jugement de la cour a libéré REXFOR pour tout dommage. Cependant, la demanderesse a porté ce jugement en appel.

— REXFOR a reçu une réclamation par action judiciaire de 1 400 000 $ d'un entrepreneur relativement à des travaux de nettoyage de débris exécutés au bief d'amont de la rivière Outardes.

— Un jugement de la Cour supérieure a condamné REXFOR à payer un montant de 20 000 $ plus les intérêts afférents lequel a été acquitté en avril 1988. La demanderesse a porté ce jugement en appel.

— En vertu d'une convention, une filiale s'est engagée à acheter sur demande, à compter du 1er avril 1990, toutes les actions détenues par son partenaire dans une entreprise à un prix équivalent au montant versé en mars 1985, 1 000 000 $, majoré d'un taux annuel composé mensuellement égal au taux demandé par une institution financière plus ⅝%.

— Une filiale a intenté une poursuite de l'ordre de 2 100 000 $ contre des tiers suite à un incendie survenu en 1985 à l'usine d'une de ses divisions.

— En vertu d'un acte de financement accordé à une société satellite, REXFOR s'engage à investir dans cette société les sommes nécessaires afin de combler 50% de l'excédent des coûts prévus pour la relance d'une usine jusqu'à concurrence de 5 000 000 $.

— Une filiale s'est portée garante conjointement et solidairement avec une de ses sociétés satellites des obligations au terme d'une lettre de crédit de 2 000 000 $ émise par une institution financière.

17. AVANTAGE FISCAL EVENTUEL

Une filiale dispose d'un montant de 6 745 000 $ de crédits d'impôts à l'investissement non comptabilisés.

18. ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DU BILAN

En avril 1988, après un retrait de 6 500 000 $ de son capital investi dans une entreprise en participation, REXFOR a vendu son placement dans cette société pour une contrepartie minimum de 2 250 000 $ et maximum de 4 500 000 $, payable par versements annuels échelonnés sur 5 ans à compter de l'exercice se terminant le 31 mars 1990. Les versements annuels, d'un montant maximum de 900 000 $ chacun, seront établis en fonction du prix moyen réel des ventes de sciage par mètre cube de l'entreprise en participation. Toutefois, l'acheteur garantit le paiement d'un montant minimum de 2 250 000 $ à raison d'un montant minimum cumulatif de 450 000 $ par année.

REXFOR comptabilisera au cours du prochain exercice un gain de 7 380 000 $ sur l'aliénation de ce placement, et tout montant recouvré en sus du minimum de 2 250 000 $ sera imputé aux résultats de l'exercice au cours duquel il aura été reçu.

19. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Au cours de l'exercice, REXFOR et ses filiales ont conclu des transactions dans le cours normal des opérations avec leurs sociétés satellites. Ces transactions entre apparentés comportent des revenus d'opérations de 18 141 000 $, des coûts d'opérations de 451 000 $, des revenus de placements de 1 760 000 $ et des revenus divers de 81 000 $.

SOMMAIRE DES PLACEMENTS ET DES REVENUS DE PLACEMENTS

AU 31 MARS 1988

PLACEMENTS

Filiales	% de participation	1988 (000 $)	1987 (000 $)
Proforêt inc.			
Actions ordinaires	100	4 525	4 525
Actions privilégiées	100	7 490	7 490
Prêt		36 371	34 952
Gestion 1195 inc.			
Actions ordinaires	100	500	500
Les Produits forestiers Bellerive Ka'N'Enda inc.			
Actions ordinaires	100	6 348	6 348
Actions privilégiées	100	4 000	4 000
Prêt		4 420	
Les Entreprises Matabois ltée			
Actions ordinaires	100	718	718
Actions privilégiées	100	1 000	1 000
2168-3768 Québec inc.			
Actions ordinaires	100	1 616	1 616
Énerbois inc.			
Actions ordinaires	100	500	500
Énerpan inc.			
Actions ordinaires	100	4 235	3 888
Sociétés en participation			
Scierie des Outardes enr.			
Capital	60	16 515	16 515
Scierie Grand Remous enr.			
Capital	60	4 500	4 500
Quote-part accumulée des (pertes) des filiales et sociétés en participation		(14 476)	(22 323)
		78 262	64 229
Autres placements			
Participation dans des compagnies satellites et sociétés en commandite		87 312	83 257
Actions privilégiées		108	108
Prêts hypothécaires		25	25
Obligations		11 534	11 082
Prêts, avances et autres		859	4 225
Versements à recevoir au cours du prochain exercice		(44)	(2 555)
		178 056	160 371
Éliminations des transactions entre les entreprises faisant l'objet de la consolidation		(78 262)	(64 229)
		99 794	96 142

REVENUS DE PLACEMENTS

	1988			1987		
Filiales	**Quote-part des bénéfices (pertes)**	**Intérêts et Dividences**	**Total**	Quote-part des bénéfices (pertes)	Intérêts et Dividendes	Total
	(000 $)	**(000 $)**	**(000 $)**	(000 $)	(000 $)	(000 $)
Proforêt inc. et ses filiales	**6 890**	**428**	**7 318**	1 897	652	2 549
Gestion 1195 inc.	**250**	**—**	**250**	220	—	220
Les Produits forestiers Bellerive Ka'N'Enda inc.	**(214)**	**—**	**(214)**	(1 252)	—	(1 252)
Énerbois inc.	**636**	**—**	**636**	443	—	443
Lignarex inc.	**22**	**—**	**22**	(24)	—	(24)
Les Entreprises Matabois ltée	**(27)**	**—**	**(27)**	(27)	—	(27)
Énerpan inc.	**(51)**	**—**	**(51)**	—	—	—
Scierie Béarn inc.	**—**	**—**	**—**	268	5	273
	7 506	**428**	**7 934**	1 525	657	2 182
Sociétés en participation						
Scierie des Outardes enr.	**(340)**	**—**	**(340)**	323	246	569
Scierie Grand Remous enr.	**708**	**—**	**708**	432	—	432
	7 874	**428**	**8 302**	2 280	903	3 183
Autres placements						
Participations dans des compagnies satellites et sociétés en commandite	**8 472**	**2 440**	**10 912**	4 828	2 320	7 148
Intérêts sur prêts, avances et autres	**—**	**803**	**803**	—	534	534
Intérêts sur dépôts à terme	**—**	**866**	**866**	—	156	156
	16 346	**4 537**	**20 883**	7 108	3 913	11 021
Éliminations des transactions entre les entreprises faisant l'objet de la consolidation	**(7 874)**	**(428)**	**(8 302)**	(2 280)	(805)	(3 085)
	8 472	**4 109**	**12 581**	4 828	3 108	7 936

LES FILIALES

ENERBOIS INC.

Bilan sommaire ('000 $)

31 mars	1988	1987
Actif à court terme	6 415	4 454
Passif à court terme	302	302
Fonds de roulement	6 113	4 152
Placements	2 000	3 625
	8 113	7 777
Dette à long terme	100	400
Avoir de l'actionnaire	8 013	7 377
	8 113	7 777

Résultats sommaires ('000 $)

31 mars	1988	1987
Revenus de placements	693	721
Frais généraux	57	278
	636	443

ENERPAN INC.

Bilan sommaire ('000 $)

31 mars	1988	1987
Actif à court terme	223	636
Passif à court terme	405	375
Fonds de roulement (déficitaire)	(182)	261
Placements	1 835	1 468
Immobilisations	5 669	3 231
Autres éléments d'actifs	235	128
	7 557	5 088
Dette à long terme	2 200	—
Aide gouvernementale reportée	1 173	1 200
Avoir de l'actionnaire	4 184	3 888
	7 557	5 088

Résultats sommaires ('000 $)

31 mars	1988	1987
Revenu de location	821	—
Frais d'exploitation	695	—
Bénéfice brut	126	—
Frais généraux	178	—
Perte nette	(52)	—

GESTION 1195 INC.

Bilan sommaire ('000 $)

31 mars	1988	1987
Actif à court terme	1 070	721
Passif à court terme	3	2
Fonds de roulement	1 067	719
Immobilisations	2 287	2 418
	3 354	3 137
Dette à long terme	2 022	2 056
Avoir de l'actionnaire	1 332	1 081
	3 354	3 137

Résultats sommaires ('000 $)

31 mars	1988	1987
Revenus de loyers	826	828
Frais généraux	576	608
Bénéfice net	250	220

PROFORÊT INC.

Bilan sommaire consolidé ('000 $)

31 mars	1988	1987
Actif à court terme	10 416	8 781
Passif à court terme	4 787	3 892
Fonds de roulement	5 629	4 889
Placements	42 626	32 289
Immobilisations	25 948	27 167
Autres éléments d'actif	55	—
	74 258	64 345
Dette à long terme	46 251	41 087
Crédit reporté	9 889	11 915
Participations minoritaires	1 000	1 116
Avoir de l'actionnaire	17 118	10 227
	74 258	64 345

Résultats sommaires consolidés ('000 $)

31 mars	1988	1987
Ventes nettes	27 061	28 977
Coût des ventes	27 232	27 468
Bénéfice brut (perte brute)	(171)	1 509
Frais généraux	1 103	2 082
Perte nette avant participations	(1 274)	(573)
Participations	2 183	1 091
Impôts créditeurs	1 466	669
Participations minoritaires	116	1 001
Bénéfice net avant postes extraordinaires	2 491	2 188
Postes extraordinaires	4 398	(291)
Bénéfice net	6 889	1 897

SCIERIE DES OUTARDES ENR.

Bilan sommaire ('000 $)

31 mars	1988	1987
Actif à court terme	17 910	13 998
Passif à court terme	14 807	11 055
Fonds de roulement	3 103	2 943
Placements	255	189
Immobilisations	12 098	13 279
Autres éléments d'actif	3 421	3 616
	18 877	20 027
Dette à long terme	13 702	13 787
Aide gouvernementale reportée	2 776	3 296
Capital des associés	2 399	2 944
	18 877	20 027

Résultats sommaires ('000 $)

31 mars	1988	1987
Ventes nettes	47 670	46 437
Coût des ventes	44 597	42 467
Bénéfice brut	3 073	3 970
Frais généraux	3 618	3 694
Bénéfice net (perte nette)	(545)	276

SCIERIE GRAND REMOUS ENR.

Bilan sommaire ('000 $)

31 mars	1988	1987
Actif à court terme	5 815	5 654
Passif à court terme	5 092	5 267
Fonds de roulement	723	387
Immobilisations	5 856	6 078
Autres éléments d'actif	195	190
	6 774	6 655
Dette à long terme	3 640	4 708
Aide gouvernementale reportée	227	265
Capital des associés	2 907	1 682
	6 774	6 655

Résultats sommaires ('000 $)

31 mars	1988	1987
Ventes nettes	23 899	23 872
Coût des ventes	20 294	20 334
Bénéfice brut	3 605	3 538
Frais généraux	2 381	2 595
Bénéfice net	1 224	943

LES PRODUITS FORESTIERS BELLERIVE KA'N'ENDA INC.

Bilan sommaire ('000 $)

31 mars	1988	1987
Actif à court terme	5 260	1 549
Passif à court terme	3 148	1 287
Fonds de roulement	2 112	262
Immobilisations	5 279	2 850
Autres éléments d'actifs	261	277
	7 652	3 389
Dette à long terme	6 070	1 602
Avoir de l'actionnaire	1 582	1 787
	7 652	3 389

Résultats sommaires ('000 $)

31 mars	1988	1987
Ventes nettes	5 288	4 392
Coût des ventes	4 535	4 178
Bénéfice brut	753	214
Frais généraux	959	1 466
Perte nette	(206)	(1 252)

LIGNAREX INC.

Bilan sommaire ('000 $)

31 mars	1988	1987
Actif à court terme	7 269	6 146
Passif à court terme	6 820	5 862
Fonds de roulement	449	284
Immobilisations	76	91
Autres éléments d'actif	—	9
	525	384
Avoir de l'actionnaire	525	384

Résultats sommaires ('000 $)

31 mars	1988	1987
Ventes nettes	78 925	83 540
Coût des ventes	77 056	81 371
Bénéfice brut	1 869	2 169
Frais généraux	1 836	2 198
Bénéfice net (perte nette)	33	(29)

RAPPORT SUR LES FILIALES

LES PRODUITS FORESTIERS BELLERIVE KA'N'ENDA INC.

L'année 1987-1988 en a été une de relance pour Les Produits forestiers Bellerive Ka'N'Enda inc. dont les principales opérations sont concentrées dans le déroulage et le sciage de bois feuillus. Après une fermeture de quelques mois, l'usine de sciage a repris graduellement ses activités, de telle sorte que la production s'est chiffrée à 13 650 mètres cubes de bois d'oeuvre pour l'ensemble de l'année financière. Environ 20% de la production a été rabotée alors qu'une proportion de 15% est passée par l'étape des séchoirs.

Par ailleurs, l'usine de déroulage a repris ses opérations en octobre 1987. La production de placages de merisier et de chêne a atteint l'équivalent de 2 700 mètres cubes sur une période de six mois.

Les copeaux, les sciures et les planures de même que les écorces ont été vendus à l'usine de panneaux de fibres de densité moyenne de Panfibre inc. et à la centrale thermique d'Énerpan inc., toutes deux voisines des installations de Bellerive Ka'N'Enda. Ces deux usines ont d'ailleurs confié leur approvisionnement à Bellerive Ka'N'Enda inc. sur la base d'ententes contractuelles.

En 1987-1988, Les Produits forestiers Bellerive Ka'N'Enda inc. a mis en place un centre d'écorçage et de déchiquetage de bois feuillus d'une valeur de 1,6 million de dollars. Un tambour rotatif à entraînement pneumatique de 3 mètres de diamètre et de 20 mètres de longueur y a été installé. Cet écorceur est en mesure d'accepter des bois à pâte de différentes essences feuillues et de dimensions variées qui sont inaptes à être transformés en déroulage ou en sciage.

Le centre d'écorçage et de déchiquetage de Les Produits forestiers Bellerive Ka'N'Enda inc. est en quelque sorte la clé de voûte d'une exploitation et d'un aménagement rationnel de la forêt feuillue, car il permet l'écoulement des bois de faible qualité largement présents sur les parterres de coupe de Bellerive Ka'N'Enda. De plus, la capacité excédentaire de l'usine d'écorçage et de déchiquetage permettra éventuellement de répondre à une augmentation de la demande des usines existantes ou encore de satisfaire de nouveaux débouchés.

Enfin, le présent exercice financier a été marqué par l'implication financière de la Coopérative Forestière des Hautes-Laurentides dans Les Produits forestiers Bellerive Ka'N'Enda inc. En plus, cette coopérative est devenue un mandataire de Bellerive Ka'N'Enda pour l'approvisionnement en bois. Ainsi, elle pourra mettre à profit son expertise dans l'exploitation et l'aménagement des forêts feuillues et mélangées.

ÉNERPAN INC.

L'année financière 1987-1988 a débuté alors que l'usine de production d'énergie était en pleine construction. À compter de la fin d'août 1987, la centrale thermique a été en mesure de commencer ses opérations et son rodage, en fournissant l'énergie requise au démarrage de l'usine de Panfibre inc. située sur des terrains adjacents. Cette énergie est générée par la combustion des résidus ligneux qui, plus souvent qu'autrement, posent des problèmes de disposition aux usines productrices.

Énerpan inc. fournira également l'énergie nécessaire à l'usine de déroulage de Les Produits forestiers Bellerive Ka'N'Enda inc. au début de l'année financière 1988-1989. Cela permettra à cette dernière de solutionner définitivement son problème de pollution de l'air engendré par son ancienne chaudière à résidus.

Les installations d'Énerpan inc. représentent un investissement de l'ordre de 6 millions de dollars.

M.E.R. Jean Sylvain

SCIERIE DES OUTARDES ENR.

Scierie des Outardes enr. était jusqu'à tout récemment détenue à 60% par Rexfor et à 40% par la Compagnie de Papier Québec & Ontario limitée. Le 3 décembre 1987, cette scierie, la troisième en importance au Québec, célébrait son dixième anniversaire d'existence. Au cours de ces dix années, Rexfor a contribué à l'implantation et à la survie de cette entreprise. Maintenant que Scierie des Outardes semble bien installée sur la voie de la réussite et, eu égard aux nouvelles orientations que s'apprête à lui donner le gouvernement, la participation de Rexfor dans cette scierie a été vendue à la Compagnie de Papier Québec & Ontario limitée le 11 avril 1988.

Cette année, Scierie des Outardes enr. a produit 245 000 mètres cubes de bois d'oeuvre résineux, principalement du 2" × 4" de longueurs assorties expédié en parts égales sur les marchés d'outre-mer et d'Amérique du Nord, particulièrement sur la Côte Est des États-Unis.

La scierie a aussi produit 200 000 tonnes métriques anhydres de copeaux qui ont été écoulées en majeure partie à l'usine de pâte et papier de la Compagnie de Papier Québec & Ontario limitée située à Baie-Comeau.

SCIERIE GRAND REMOUS ENR.

Scierie Grand Remous enr. appartient à deux sociétaires, soit CIP inc. et Rexfor, dans des proportions respectives de 40% et 60%. En 1987-1988, Scierie Grand Remous enr. a produit 26 000 mètres cubes de pin et 94 000 mètres cubes de sapin, épinette et pin gris. En ce qui concerne les copeaux, le volume de production a atteint 38 000 tonnes métriques anhydres.

En juillet 1987, une nouvelle usine de rabotage représentant un investissement de 1,2 million de dollars est entrée en production après que l'ancienne usine ait été détruite par un incendie le 9 mai précédent.

Du côté de la santé et de la sécurité au travail. Scierie Grand Remous enr. s'est illustrée régionalement en se voyant décerner une mention d'excellence par le CLSC et le Département de santé communautaire de l'Outaouais pour avoir appliqué une méthode permettant le trempage du bois dans un bain d'acide en évitant toute manipulation directe par les employés.

PROFORÊT INC.

Propriété à 100% de la Société, Proforêt inc. est une compagnie de gestion qui détient une participation de 50% dans Les Bois de l'Est du Québec (1985) inc. et de 49% dans la compagnie Panneaux P.F.P. inc.

LES BOIS DE L'EST DU QUÉBEC (1985) ET (1986) INC.

Au cours de l'année 1987-1988, Les Bois de l'Est du Québec (1986) inc. a produit 155 000 mètres cubes de bois d'oeuvre résineux dont la majeure partie est constituée de 2" × 4" raboté vert. Cette entreprise est une filiale à 100% de Les Bois de l'Est du Québec (1985) inc., elle-même détenue par Proforêt inc. et par la Fédération des Caisses Populaires Desjardins de la Péninsule et des Îles. Le concept de transformation appliqué par Les Bois de l'Est du Québec est particulier puisque les bois ronds provenant des forêts publiques et privées subissent une première opération d'équarrissage dans cinq usines satellites situées respectivement à Lac-au-Saumon, Saint-Léon-Le-Grand, Marsoui, Grande-Vallée et Matane et que par la suite les équarris sont acheminés au centre de préparation des bois de Matane où ils sont transformés en bois d'oeuvre prêt à être expédié.

En ce qui a trait aux copeaux, 75 000 tonnes métriques anhydres ont été dirigées vers les usines de pâtes et papiers de la Gaspésie et du nord du Nouveau-Brunswick. Ces livraisons sont effectuées sur une base d'ententes annuelles puisque la production de copeaux ne peut être hypothéquée par des contrats à long terme, compte tenu du projet de pulperie de Matane, dans lequel Rexfor est impliquée.

LIGNAREX INC.

Depuis 1982, Lignarex inc. s'occupe de la vente des produits forestiers des entreprises du Groupe Rexfor qui sont actionnaires de cette compagnie. Offrant un éventail de produits touchant le marché de la construction, le marché industriel, le marché de la rénovation et celui du bricolage, cette société de mise en marché détenue majoritairement par les filiales de Rexfor a eu un volume de ventes totalisant près de 89 millions de dollars pour la saison financière 1987-1988.

Dans le cadre des nouvelles orientations de la Société, Lignarex inc. ne sera plus détenue majoritairement par le Groupe Rexfor. On prévoit que la compagnie fusionnera ses activités avec un partenaire privé déjà bien établi dans le domaine de la vente des produits du bois.

GESTION 1195 INC.

Filiale à part entière de Rexfor, Gestion 1195 inc. s'occupe de gérer le condominium à bureaux de la Société.

ÉNERBOIS INC.

Énerbois inc., propriété à part entière de Rexfor, a été formée en 1979 pour bâtir des usines thermiques utilisant des résidus ligneux. Elle a cessé ses activités depuis deux ans, après avoir vendu son usine de production de vapeur à Papier Cascades (Cabano) inc. avant 1987. Elle devrait être dissoute durant la prochaine année financière.

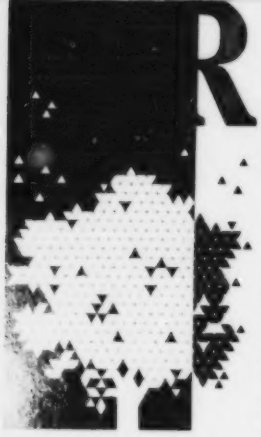

RAPPORT SUR LES ENTREPRISES AFFILIÉES

Rexfor détient des intérêts minoritaires dans des usines de sciage, de panneaux, de pâtes et papiers, ainsi que dans une pépinière.

SECTEUR SCIAGE

Forex inc.

Le 3 décembre 1987, le gouvernement du Québec autorisait Rexfor à investir 2,5 millions de dollars dans le capital-actions ordinaires de Forex inc. Cet investissement s'inscrivait lui-même à l'intérieur d'un refinancement plus global de l'entreprise qui avait pour but de permettre à Forex de moderniser ses usines de Malartic et de Val-d'Or.

Par cette participation financière, Rexfor détient 20% des actions ordinaires de Forex inc.

SECTEUR PANNEAUX

Rexfor est impliquée dans deux usines de panneaux de particules et dans une usine de panneaux de fibres de densité moyenne.

La participation de Rexfor dans ces trois usines se fait par le biais de Panneaux P.F.P. inc. détenue à 49% par Proforêt inc. et à 51% par Unikunz Canada inc.

Panval inc.

Localisée à Sayabec, Panval inc. est le plus important fabricant de panneaux de particules recouverts de mélamine en Amérique du Nord. Sa production annuelle représente 210 000 mètres cubes de panneaux.

Forpan inc.

Située à Val-d'Or, Forpan inc. produit annuellement 240 000 mètres cubes de panneaux de particules, soit 20% de la production canadienne.

Panfibre inc.

Sise à Mont-Laurier, Panfibre inc. possède une usine de panneaux de fibres de densité moyenne ayant une capacité de production annuelle de 120 000 mètres cubes de panneaux. Cette usine a été inaugurée le 18 septembre 1987.

SECTEUR PÂTES ET PAPIERS

La Société est présente dans deux entreprises de pâte, soit Cascades (Port-Cartier) inc. et Tembec inc. et dans une usine de papier journal F.F. Soucy inc. et Associés.

Cascades (Port-Cartier) inc.

L'usine Cascades (Port-Cartier) inc. de Port-Cartier a débuté sa production de pâte chimico-thermomécanique blanchie (PCTMB) en novembre 1987.

En retour d'une participation de 50% dans l'entreprise, Rexfor a injecté en 1987-1988, 5 millions de dollars dans le capital-actions ordinaires de la compagnie. La Société a aussi investi 17 millions de dollars dans le capital-actions privilégiées.

Tembec inc.

En 1987-1988, Rexfor a converti en actions ordinaires la débenture de 2 350 000 $ qu'elle détenait dans Tembec inc. La participation de Rexfor au capital-actions de cette entreprise se chiffre maintenant à plus de 20%.

La compagnie Tembec inc. qui est le leader canadien de la production de pâtes spéciales possède des participations dans diverses entreprises dont trois usines de sciage: Scierie Béarn inc., Scierie Taschereau inc. et Scierie Delebo inc.

F.F. Soucy inc. et Associés

La Société détient une participation de 10% au capital-actions de F.F. Soucy inc. et Associés, entreprise produisant du papier journal.

Rexfor s'est jointe à cette compagnie en 1973 afin d'assurer les approvisionnements nécessaires au démarrage d'une seconde machine à papier pouvant produire annuellement 130 000 tonnes métriques de papier journal.

Retrait de Papier Cascades (Cabano) inc.

La Société a vendu au cours de l'année à la compagnie Cascades inc. la participation de 30% qu'elle détenait dans Papier Cascades (Cabano) inc. pour une somme de 7,5 millions de dollars. Les actions privilégiées que Rexfor détenait dans cette même compagnie ont, pour leur part, été rachetées pour la somme de 3 453 000 $. Papier Cascades (Cabano) inc. a aussi versé un montant de 1 050 000 $ afin de rembourser une dette due à la Société.

PROJETS

Pulperie

En cours d'année, Rexfor a conclu une entente avec Donohue inc. en vue de l'établissement d'une pulperie à Matane.

Cartonnerie

Rexfor étudie présentement avec Tembec inc. la possibilité de s'impliquer dans une cartonnerie qui serait située à Témiscaming.

SECTEUR PÉPINIÈRE

Pépinière Baie-des-Chaleurs inc.

Fermée depuis sept ans, la pépinière de Paspébiac voyait renaître ses activités le 23 octobre 1987. La réouverture de la pépinière faisait suite à l'entente intervenue entre Rexfor et le ministère de l'Énergie et des Ressources au printemps 1987, par laquelle la Société se voyait confier le mandat de produire 25 millions de plants en récipients sur une période de sept ans. Ce contrat d'une valeur de 3 600 000 $ prévoit que tous les plants seront achetés par le gouvernement à raison de 5 millions d'unités par année, pendant cinq ans. Les espèces produites sont l'épinette noire, l'épinette blanche et le mélèze laricin. La production des premiers plants a débuté en mai 1988 et la première livraison est prévue pour juin 1990.

Cet engagement de Rexfor dans Pépinière Baie-des-Chaleurs inc. constitue un nouveau volet d'activités pour la Société et afin de mener à bien ce mandat, Rexfor s'est associée en parts égales à deux partenaires possédant l'expertise et l'expérience nécessaire dans ce domaine: la compagnie Pampev inc. et les Entreprises Ram Munro inc.

La reprise des activités de Pépinière Baie-des-Chaleurs inc. permet l'emploi de 4 travailleurs réguliers et de 35 travailleurs saisonniers.

M.E.R.

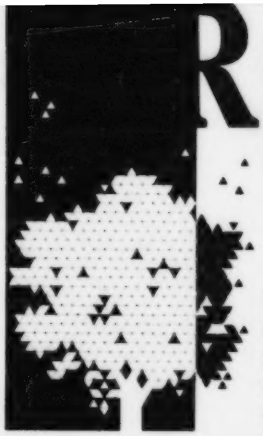

RÉORIENTATION DU MANDAT DE REXFOR

Le 25 mars 1987, le Comité ministériel permanent de développement économique confiait à un comité conjoint formé par le ministre de l'Énergie et des Ressources, le ministre délégué aux Forêts et le ministre délégué aux Finances et à la Privatisation, la responsabilité de réorienter le mandat de Rexfor.

Le 17 mars 1988, ce comité conjoint recevait un rapport que le conseil des ministres a accepté le 20 avril 1988 comme base de réorientation du mandat de Rexfor et demandait alors à Rexfor de lui soumettre un plan de développement couvrant la période triennale de 1988-1991 au cours de l'été 1988.

Avant de présenter les nouvelles orientations de Rexfor, il est bon de rappeler les trois objets de la Société:

a) récupérer et exploiter toute agglomération de bois du domaine public que lui désigne le gouvernement et exécuter ou diriger les recherches nécessaires à des fins;

b) revaloriser par toute mesure sylvicole appropriée, conserver et protéger les forêts et les terrains à vocation forestière qui lui sont indiqués par le gouvernement.

c) stimuler l'implantation et le développement de l'industrie forestière ainsi que la création d'emplois nouveaux.

La réorientation du mandat de Rexfor se situe à l'intérieur des trois objets de sa loi constitutive mais impliquera une série d'actions s'insérant dans les domaines d'activités suivants:

1. VOLET «FORÊT»

Dans le cadre du nouveau régime forestier et dans la réalisation d'un plan global québécois de développement forestier, le ministère de l'Énergie et des Ressources et le ministre délégué aux Forêts feront de Rexfor leur «outil» d'aménagement et de développement forestiers.

Deux mandats spécifiques sont déjà bien identifiés: la remise en valeur des territoires mal régénérés ou des arrérages et l'aménagement des réserves forestières. D'autres mandats ad hoc viendront s'ajouter à ceux-ci à la discrétion du gouvernement.

Rexfor continuera d'assumer son rôle d'approvisionner certaines usines, soit à la demande de ses partenaires, soit à la demande du gouvernement.

Dans l'exécution de ses mandats forestiers, Rexfor privilégiera la formule du faire-faire, en faisant appel au secteur privé, et fera en sorte d'être un modèle pour la population du Québec.

2. VOLET «TRANSFORMATION»

Le secteur privé, ne pouvant assumer seul le développement du secteur de la transformation de la matière première, a souvent recours au gouvernement directement ou indirectement pour financer certains projets d'investissements et pour obtenir des appuis techniques et administratifs.

Rexfor sera ainsi appelée à jouer un rôle stratégique dans le développement industriel régional de la transformation de la matière ligneuse:

— elle suscitera des projets qui permettront la fabrication de nouveaux produits ou la transformation de matière ligneuse peu ou non encore utilisée

— selon le cas, elle participera ou réalisera avec le milieu des projets ayant un impact régional social et économique important

— elle interviendra dans des secteurs peu traditionnels et n'interviendra pas davantage dans le sciage, sauf sur mandat spécial

La participation de Rexfor devrait être minoritaire, prévoyant le retrait de celle-ci avec une juste compensation pour sa participation, lorsque le projet est mené à terme.

3. VOLET «TECHNOLOGIES NOUVELLES»

Le Québec a du rattrapage à faire en matière de techniques sylvicoles, d'équipements forestiers, d'équipements et de méthodes de transformation de la matière ligneuse, etc., ceci malgré l'existence de plusieurs organismes de recherche.

Il est donc important d'accroître la recherche appliquée et le transfert technologique. Dans ce contexte-là, Rexfor contribuera à favoriser le développement technologique par la mise en application de nouvelles technologies développées ici et là, et par leur promotion auprès des entreprises québécoises.

Rexfor pourrait, soit expérimenter elle-même dans ses opérations propres les technologies nouvelles touchant la forêt, la transformation et les produits forestiers, soit favoriser leur transfert par des programmes appropriés. De même elle diffusera les connaissances et les résultats ainsi acquis auprès des industries forestières.

4. VOLET «DÉVELOPPEMENT DES EXPORTATIONS»

Le Québec est un grand producteur mondial de produits forestiers et doit compter sur les marchés extérieurs pour assurer la survie et le développement de son industrie forestière.

Rexfor a acquis une bonne expertise en matière d'exportation d'abord via sa filiale Scierie des Outardes enr. et ensuite via sa filiale, Lignarex inc. Rexfor sera appelée à jouer un rôle complémentaire aux organismes existants dans la promotion des exportations québécoises de produits forestiers. Elle verra à assurer un lien entre les manufacturiers québécois et les acheteurs étrangers.

Dans ce contexte, Rexfor prospectera de nouveaux marchés géographiques outre-mer pour les produits forestiers traditionnels, identifiera de nouveaux marchés pour des produits forestiers non encore exportés et recherchera des opportunités d'implanter au Québec la fabrication de produits non encore manufacturés ici. De même la Société informera les compagnies québécoises des besoins du marché.

5. VOLET «MANDATS SPÉCIAUX»

Dans certaines régions périphériques du Québec, la forêt représente souvent la principale source d'activités industrielles et le Gouvernement devant faire face à ses responsabilités, doit intervenir à l'occasion pour soutenir l'économie fragile de certaines localités.

Sur mandat spécial du ministre, Rexfor pourra alors être requise d'intervenir pour relancer ou sauver des entreprises en difficulté temporaire mais cette intervention de Rexfor devra tenir compte des possibilités forestières de la région, de la réalité des marchés, de la participation du milieu et des programmes réguliers d'aide aux entreprises. De plus l'intervention de Rexfor sera temporaire et ses investissements seront raisonnables.

Ceci complète l'analyse des volets où Rexfor orientera ses activités pour les trois prochaines années. Eu égard à ces nouvelles orientations, Rexfor devra examiner son portefeuille actuel et amorcer le processus de vente de certains placements ne cadrant plus avec les nouvelles orientations, étant sauf le besoin de Rexfor de conserver des placements rentables qui généreront les fonds annuels suffisants pour financer en partie les activités de la Société.

Les nouvelles orientations de la Société cadrent bien avec les objets de sa loi constitutive. Rexfor deviendra un outil privilégié de développement forestier et industriel pour le Gouvernement, un laboratoire d'essais et un promoteur de technologies nouvelles, un catalyseur de projets innovateurs, un partenaire de démarrage de projets et un développeur de marchés pour les produits forestiers. Rexfor accomplira sa mission en consultation et en collaboration avec les intervenants des différents secteurs où elle aura à oeuvrer, sans toutefois entrer en compétition avec le secteur privé.